Nachlassverträge Concordats Concordati

No 3 Mittwoch, 05.01.2005 123. Jahrgang

- Débitrice: Leclerc & Cie en liquidation concordataire, avenue Giuseppe-Motta 50, 1202 Genève
 Remarques: Conformément à l'art. 43 de l'ordonnance du Tribunal Fédéral concernant la procédure de concordat pour les banques et caisses d'épargnes, les liquidateurs informent les créanciers que le rapport final de liquidation avec présentation des comptes au 15 décembre 2004 est déposé au siège de la société, avenue Giuseppe-Motta 50, à Genève, où il peut être consulté sur rendez-vous (tél. 022 748 51 11). 51 11).

Coopers & Lybrand SA, Raeto Zarn, avocat 1202 Genève

(02619678)